

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice des affaires juridiques et greffière de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel, agissant aux fins des présentes à titre de greffière-trésorière adjointe en vertu de la résolution du Conseil en date du **12 avril 2023** et portant le numéro **2023-04-123**, que les immeubles ci-après désignés seront vendus, sans aucune garantie, à l'enchère publique, à la salle du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel, au 50, rue du Fort, à Sorel-Tracy, Québec, J3P 7X7, le **mardi quatorzième jour de novembre deux mille vingt-trois à dix heures**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, comprenant les intérêts plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette vente.

Ces immeubles seront vendus conformément aux dispositions du Code municipal du Québec (chapitre c-27.1), sous réserve du droit de retrait d'un an, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujet entre autres à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, rattachées à ces immeubles.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL			
Dossier :	2023-03	Taxes municipales :	7 144,00 \$
Matricule :	3801-12-01	Taxes scolaires :	532,63 \$
Propriétaire :	Dossier retiré		
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions quatre cent quatre-vingt-trois cent soixante-trois (4 484 363) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 12, rue Marie-Napoléon à Sainte-Anne-de-Sorel (Québec) J3P 0J6, circonstances et dépendances.		

Dossier :	2023-13	Taxes municipales :	0,00 \$
Matricule :	3188-33-3516	Taxes scolaires :	224,45 \$
Propriétaire :	Gaston Morin Jr	Total :	224,45 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trois millions sept cent trente-trois mille huit cent quatre-vingt-cinq (3 733 885) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 724, rue Charles à Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0, circonstances et dépendances.		

Dossier :	2023-20	Taxes municipales :	0,00 \$
Matricule :	5096-82-0374	Taxes scolaires :	210,58 \$
Propriétaire :	Marie-Andrée Villiard	Total :	210,58 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinq millions soixante-dix-huit mille six cent dix-sept (5 078 617) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant les numéros civiques 140-142, rue Centrale à Yamaska (Québec) J3P 5N3, circonstances et dépendances.		

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL			
Dossier :	2023-04	Taxes municipales :	2 953,66 \$
Matricule :	3291-58-0111	Taxes scolaires :	968,87 \$
Propriétaire :	Dossier retiré		
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions cent vingt-neuf mille six cent deux (4 129 602) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 1702, chemin des Patriotes à Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0, circonstances et dépendances.		

Dossier :	2023-15	Taxes municipales :	3 340,91 \$
Matricule :	3182-30-0111	Taxes scolaires :	0,00 \$
Propriétaire :	Dossier retiré		
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trois millions sept cent trente-trois mille cinq cent quinze (3 733 515) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 1150, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0, circonstances et dépendances.		

CONDITIONS POUR ENCHÉRIR

La personne qui veut enchérir doit :

- Déclarer devant l'officier faisant la vente, ses nom, prénom, date et lieu de naissance, occupation et adresse de résidence;
- Présenter une pièce d'identité, notamment permis de conduire, carte d'assurance maladie ou passeport;
- Présenter un mandat ou une procuration si elle veut enchérir pour une autre personne physique. À noter que le mandat doit être homologué pour être valide et la procuration doit être notariée;
- De plus, la personne qui veut enchérir pour une personne morale doit également fournir :
 - Le nom de la personne morale et l'adresse de son siège social;
 - Sa forme juridique et sa loi constitutive;
 - Une copie de la résolution adoptée par le conseil d'administration indiquant le nom et le prénom du représentant autorisé à enchérir.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT			
Dossier :	2023-05	Taxes municipales :	4 616,50 \$
Matricule :	4297-27-1098	Taxes scolaires :	388,33 \$
Propriétaires:	Finition de crêpi Maxime Fréchette inc.	Total :	5 004,83 \$
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions six cent soixante-sept mille quatre cent soixante-six (4 667 466) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 266, rang Bellevue Nord à Saint-Robert (Québec) J0G 1S0, circonstances et dépendances.		

Dossier :	2023-16	Taxes municipales :	1 341,35 \$
Matricule :	3182-16-0245	Taxes scolaires :	0,00 \$
Propriétaire :	Dossier retiré		
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trois millions sept cent trente-trois mille trois cent quatre-vingt-six (3 733 386) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Terrain situé sur la rue Arthur-Priem à Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0, circonstances et dépendances.		

MODE DE PAIEMENT

Le prix d'adjudication de chaque immeuble devra être payé immédiatement en monnaie légale (argent comptant, chèque certifié ou mandat poste fait à l'ordre de la MRC de Pierre-De Saurel); à défaut de paiement immédiat, l'officier responsable de la vente annule l'adjudication et remet sans délai l'immeuble en vente.

***Prenez note que des frais d'administration de 250 \$ s'ajoutent au montant des taxes dû et que d'autres frais encourus avant la vente pourraient s'ajouter à ces montants.**

Donné à Sorel-Tracy, le 26 septembre 2023

M^e Jessica St-Pierre,
agissant à titre de greffière-trésorière adjointe
Greffière, MRC de Pierre-De Saurel

50, rue du Fort
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU			
Dossier :	2023-09	Taxes municipales :	0,00 \$
Matricule :	3180-93-5204	Taxes scolaires :	719,95 \$
Propriétaire :	Dossier retiré		
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trois millions sept cent trente-trois mille trois cent dix-neuf (3 733 319) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant les numéros civiques 1539-1539-A, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0, circonstances et dépendances.		
Dossier :	2023-10	Taxes municipales :	964,45 \$
Matricule :	3083-80-0111	Taxes scolaires :	329,04 \$
Propriétaires:	Dossier retiré		
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent cinquante (4 228 350) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 797, rue Principale à Saint-Roch-de-Richelieu (Québec), J0L 2M0, circonstances et dépendances.		

MUNICIPALITÉ DE YAMASKA			
Dossier :	2023-18	Taxes municipales :	2 521,57 \$
Matricule :	4802-23-0831	Taxes scolaires :	429,62 \$
Propriétaire :	Dossier retiré		
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinq millions soixante-dix-sept mille neuf cent deux (5 077 902) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet.		
Adresse :	Avec propriété y dessus érigée portant le numéro civique 54, rang de la Pointe-du-Nord-Est à Yamaska (Québec) J0G 1X0, circonstances et dépendances.		

Dossier :	2023-19	Taxes municipales :	610,52 \$
Matricule :	4802-23-0831	Taxes scolaires :	34,22 \$
Propriétaire :	Dossier retiré		
Désignation :	Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinq millions soixante-dix-sept mille six cent soixante-dix (5 077 670) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Nicolet.		
Adresse :	Terrain situé sur le rang de la Pointe-du-Nord-Est à Yamaska (Québec), circonstances et dépendances.		